



## 'Association Continentale d'Amérique (ODEPA)

L'Assemblée générale de l'ODEPA, qui regroupe 42 Comités Nationaux Olympiques (CNO) dans la région des Amériques, s'est tenue du 25 au 27 juillet 1997 à Winnipeg au Canada, où auront lieu les prochains Jeux Panaméricains en 1999. Concernant le programme de Solidarité Olympique pour les activités directes, chaque CNO bénéficie d'un budget annuel de US\$ 40 000 qui peut être utilisé pour l'organisation de stages techniques sportifs ou de sessions des Académies nationales olympiques, de divers séminaires, ainsi que pour l'achat d'équipements sportifs ou de matériel pédagogique.

Un total de 130 stages sportifs a été planifié cette année. D'autre part, Solidarité Olympique a organisé 14 stages en administration sportive et un séminaire pour la formation de directeurs locaux. En 1997, 46 athlètes de 20 CNO ont bénéficié d'une bourse de Solidarité Olympique.

Le département de la coopération internationale du CIO a organisé deux séminaires en Amérique en 1997, un sur le sport et la femme, qui s'est tenu du 18 au 19 juillet au Venezuela avec la participation de 10 CNO, l'autre sur le sport et l'environnement à la Barbade du 21 au 22 juillet, auquel des représentants de 23 CNO étaient présents.

## Point de mire spécial sur Nagano Programme de bourses Nagano

Dans son désir de maintenir le soutien aux CNO, Solidarité Olympique a créé pour 1997 un programme spécial complémentaire pour Nagano, dont le budget total s'élevait à US\$ 1 000 000. Cette assistance a eu pour but d'offrir une aide financière aux CNO afin de leur permettre de préparer leurs athlètes en vue de leur participation aux XVIIIes Jeux Olympiques d'hiver à Nagano.

Quarante-neuf CNO avaient la possibilité d'accéder à ce programme et finalement 42 en ont bénéficié (1 en Afrique, 7 en Amérique, 5 en Asie, et 29 en Europe).

Les CNO devaient soumettre une proposition qui répondait à leurs besoins spécifiques dans tous les sports du programme olympique d'hiver, à l'exception des sports d'équipes. A chaque proposition reçue, Solidarité Olympique a consulté les Fédérations Internationales concernées pour accord.

La majorité des activités demandées a été soit pour des programmes d'entraînement, des stages à l'étranger, la participation des athlètes aux compétitions de qualification, des séminaires ou encore l'engagement temporaire d'un entraîneur à domicile.

Chaque CNO a transmis à Solidarité Olympique les noms des athlètes qui ont profité de ce programme. On sait déjà que grâce à cette aide, des athlètes de l'Arménie, du Chili, de la République populaire démocratique de Corée et des Iles Vierges ont obtenu leur qualification pour Nagano.

Nous suivrons avec beaucoup d'intérêt les résultats de ces athlètes à Nagano, et nous reviendrons sur ce programme dans le prochain numéro de la "Revue Olympique".

## Aide à tous les CNO qui participeront aux XVIIIes Jeux Olympiques d'hiver à Nagano

Au mois de juillet 1997, Solidarité Olympique a informé tous les CNO qui parti-

ciperont aux Jeux de Nagano des aides qui leur seront allouées. Les CNO avaient la possibilité de recevoir déjà avant les Jeux une partie de ces subventions, pour leur permettre de faire face à leurs engagements.

Il s'agissait du remboursement des titres de transport en classe économique pour trois athlètes et un officiel. Le comité d'organisation (NAOC) s'est engagé à verser une subvention pour frais de voyage de US\$ 1 000 pour chaque athlète participant, déduction faite des trois athlètes déjà subventionnés par Solidarité Olympique.

Une aide pour la logistique d'un montant de US\$ 6 000 a été payée aux CNO au mois de décembre 1997.

Une aide est également accordée pour couvrir les frais de transport et logement de chaque président et secrétaire général de CNO, d'un montant maximum de US\$ 4 000 par personne.

Après les Jeux et à réception des listes officielles du NAOC de participation aux compétitions, chaque CNO recevra une aide, calculée sur la base du nombre d'athlètes ayant réellement participé aux épreuves, moins les trois athlètes déjà subventionnés pour les billets d'avion, multiplié par US\$ 1 200. Cette subvention, qui récompensera les CNO pour leur participation au succès des Jeux, servira à la préparation de leurs équipes pour les prochains Jeux d'hiver.

D'autre part, le NAOC avait demandé un dépôt d'argent à chaque CNO, pour garantir le coût des éventuels dommages au village olympique. Le CIO, via Solidarité Olympique, a passé un accord avec le NAOC pour faciliter ce règlement

## Camp international de la jeunesse à Nagano

En décembre 1997, 59 CNO avaient dûment inscrit auprès du NAOC leurs participants au camp. Solidarité Olympique couvrira le coût du billet d'avion pour un jeune par CNO.

